SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Le carême dans le diocèse de Québec en 1901, 401.— Lettre de S. S. Léon XIII, 402. — L'épiscopat et les sociétés de bienfaisance, 409. — Poésie de Léon XIII sur le siècle nouveau, 411. — L'enseignement en Allemagne, 413. — Situation ethnographique et politique du monde en 1900, 414. — Profession religieuse, 415. — Concert religieux à l'église de Saint-Malo, 415. — Avis au clergé, 416. — Calendrier, 416. — Memento hebdomadaire, 416.

Le carême dans le diocèse de Québec en 1901

Vu que la condition générale de la sante, dans le diocèse de Québec, paraît être à peu près la même que l'an dernier à pareille époque, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque me charge d'annoncer aux fidèles de son diocèse que les règlements touchant le jeûne et l'abstinence, pendant le prochain carême, seront les mêmes que ceux de l'année dernière, savoir:

1° Les quatre derniers jours de la Semaine-Sainte seront maigres;

2° Tous les dimanches seront gras;

3º Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, à l'exception du samedi des Quatre-Temps, du Jeudi-Saint et du Samedi-Saint, tout le monde pourra faire le repas principal en gras; et, ces jours-là, les personnes légitimement empêchées ou dispensées de jeuner pourront faire les trois repas en gras;

4° Les autres jours, c'est-à-dire tous les mercredis et les vendredis, ainsi que le samedi des Quatre-Temps, le Jeudi-Saint

et le Samedi-Saint, seront maigres;

5° On devra s'abstenir de faire usage de poisson et de viande su même repas;

Wo 20, 18 Fevrier 1901.